

Processus d'admission

Admission en Bac professionnel

L'admission en bac professionnel se fait via un test d'admission.

L'inscription au test d'admission se fait sur internet (pas d'inscription sur dossier papier), et est ouverte pendant 6 semaines (voir l'agenda en page d'accueil).

Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires :

1. Conditions d'admission

- Avoir au moins 15 ans et moins de 18 ans à la rentrée en seconde (une semaine avant la date de rentrée officielle). Aucune dérogation n'est possible
- Avoir un niveau scolaire de 3ème minimum ou 1ère maximum

A savoir : le démarrage de la scolarité au lycée Airbus se fait uniquement en seconde, quel que soit le niveau de l'élève.

2. Processus d'admission

Epreuves en cours de mise à jour

Communication à venir, avant le 1er mars 2022.

3. Affectation à un métier

- Les candidats retenus après l'épreuve orale participent à la découverte des cinq métiers (avionique, structure, systèmes, usinage et chaudronnerie industrielle) à la rentrée scolaire pour faire des vœux
- Ils sont ensuite affectés dans l'un des trois bacs professionnels (aéronautique, usinage, chaudronnerie industrielle) en fonction de leurs vœux et des places disponibles

Règlement du test d'admission – En cours de mise à jour.

Admission en Mention complémentaire Technicien en Peinture aéronautique

L'admission en Mention Complémentaire se fait sur dossier et entretien de motivation (voir ci-dessous).

1. Conditions d'admission

- Avoir plus de 18 ans au 1er septembre de l'année en cours
- Etre titulaire d'un des bacs professionnels suivants :
 - Aéronautique (toutes options)
 - Aviation générale
 - Réparation des carrosseries

2. Dossier de candidature

- Bulletins de 1ère et terminale
- CV
- Lettre de motivation

3. Entretien de motivation

Les candidats retenus suite à l'examen des dossiers seront convoqués à un entretien de motivation.

Admission en CAP Aéronautique option structure

L'admission au CAP aéronautique option structure se fait sur dossier et entretien de motivation.

1. Conditions d'admission

- Avoir au moins 18 ans et moins de 25 ans au 31 décembre de l'année en cours.
- Etre titulaire d'un CAP ou BAC Pro dans le secteur industriel ou BAC technologique.

2. Dossier de candidature

- 2 derniers bulletins scolaires
- CV
- Lettre de motivation

3. Entretien de motivation

Les candidats retenus suite à l'examen des dossiers seront convoqués à un entretien de motivation.

Admission en BTS Aéronautique

L'admission en BTS aéronautique est gérée par le pôle formation UIMM Occitanie

Pour les élèves du Lycée Airbus, Henry Potez et les lycées de St Nazaire et Nantes :

1. Conditions

Etre titulaire d'un bac professionnel dans le domaine Aéronautique (toutes options)

2. Dossier de candidature

Dès l'annonce du passage en BTS, la responsable de la formation transmet un message avec la liste des pièces à fournir (lettre de motivation, contrat d'apprentissage signé...) puis dépose le dossier au Pôle Formation UIMM Occitanie.

3. Entretien de motivation

Réalisation d'un entretien de motivation avec un professeur d'un bac professionnel et un professeur du BTS Aéronautique ou un membre de la direction du Lycée Airbus.

Pour les candidats extérieurs :

1. Conditions

Être titulaire d'un bac professionnel dans le domaine Aéronautique (toutes options).

2. Dossier de candidature

Demande de candidature au Pôle Formation UIMM Occitanie.

3. Commission

Commission quadripartite de validation des dossiers.

Admission en BTS Maintenance des Systèmes de Production

Dépôt du dossier de candidature au Pôle formation UIMM Occitanie.